



Prêt d'argent à un particulier - moyens de recourt?

Par **Paul34200**, le **06/02/2011** à **22:42**

Bonjour,

Voilà, il y a maintenant 6 mois, j'ai prêté 2.000 € à ma petite amie qui était en difficulté financière. Cependant, aujourd'hui, nous ne sommes plus ensemble et celle-ci ne veut pas honorer ses dettes. Jusqu'à présent, elle ne m'a rien remboursé et elle n'a pas l'intention de le faire dans le futur.

Que puis-je faire ? Je n'ai bien évidemment aucune reconnaissance de dette signée par elle. La seule preuve que j'ai à ma disposition sont l'e-mail où elle me donne son numéro de RIB en me remerciant, ma réponse à son mail rappelant le montant viré et que je serai flexible quand au moment où elle pourra me rembourser. J'ai également encore le justificatif de virement sur son compte.

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **amajuris**, le **07/02/2011** à **09:36**

bjr,

si vous n'avez aucun document établissant la réalité de la dette vous n'avez aucune possibilité de récupérer votre argent.

en outre votre ex peut dire que cet argent était en réalité un cadeau.

cdt